

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2006**

Délibération n°2006-013

Date de convocation : 21 mars 2006
Nombre de délégués en exercice : 37
Présents : 30 (dont 7 par procuration)
Absents non représentés : 7
Votants : 30

L'an deux mil six, le vingt huit mars à vingt heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Ponthévrard, sous la Présidence de Monsieur Gérard COMAS.

ETAIENT PRESENTS :

Martial ALIX - Isabelle BEHAGHEL - Jacques BONAL - Roland BONNET - Bernard BOURGEOIS - Marie-Christine CARASSO - Claude CAZANEUVE - Gérard COMAS - Laurent COULON - Michel COURVILLE - Daniel DEGARNE - Paulette DESCHAMPS - Jean-Pierre GABORIT - Jean-Pierre GHIBAUDE - Jean-Claude GOGUE - François HAYARD - Henri HOELLINGER - Jean-Marie ISABELLE - Pierre-Yves KOPPE - Daniel LANGLOIS - Yves MAURY - Roland POSTIC - Jean-Claude VANDERBECKEN

ETAIENT REPRESENTES : Pascal BOURGY, pouvoir à Martial ALIX - Françoise GRANGEON, pouvoir à Daniel DEGARNE - Alain GRANJOU, pouvoir à Paulette DESCHAMPS - Daniel JEAN, pouvoir à Bernard BOURGEOIS - Georges JOUSSELIN, pouvoir à Bernard BOURGEOIS - Jean-Frédéric POISSON, pouvoir à Henri HOELLINGER - Elio ZANNIER, pouvoir à Gérard COMAS

ETAIENT EXCUSES : Jean-Louis BARTH - Daniel BONTE - Gérard CHIVOT - Alain JEULAIN - Claude RIVAULT - Catherine RUAUDEL - René SERINET

Secrétaire de séance : Roland BONNET



BUDGET 2006

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 10 février 2006 portant création du SMESSY,
Vu les statuts du syndicat,

**LE COMITE SYNDICAL,
A L'UNANIMITE,**

**ADOpte le budget 2006 du SMESSY tel que présenté en annexe
ADOpte les crédits prévus pour chacun des chapitres suivants :**

Chapitre 20	immobilisations incorporelles	197 930 €
Chapitre 21	immobilisations corporelles	3 000 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	200 930 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	170 930 €
Chapitre 21	Virement de la section de Fonctionnement	30 000 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	200 930 €
Chapitre 011	Charges à caractère général	7 000 €
Chapitre 012	Charges de personnel	7 000 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	22 000 €
Chapitre 023	virement à la section d'investissement	30 000 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	66 000 €
Chapitre 74	dotations, subventions et participations	66 000 €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	66 000 €

DIT que la spécialisation des crédits est effectuée par chapitre.

COURRIER
ARRIVEE

11 AVR. 2006

Sous Préfecture
RAMBOUILLET

APPROUVE l'annexe du budget qui spécifie pour l'exercice 2006 les contributions des membres au fonctionnement du syndicat.

DONNE tout pouvoir au Président ou à son représentant pour mettre en œuvre cette délibération et les actes qui en découleraient.

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le

Pour extrait conforme



Le Président
Gérard COMAS

Annexe relative à la contribution des membres du syndicat

		détail	global chapitres
Cotisations des membres	%		66 000 €
dont CCPFY	54,71%	36 108 €	
dont CCE	23,48%	15 496 €	
dont GAPY	13,14%	8 672 €	
dont Saint-Arnoult	7,03%	4 640 €	
dont Ponthévrard	0,66%	438 €	
dont Gambaiseuil	0,98%	646 €	
		66 000 €	
TOTAL			66 000 €

